

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le mardi 28 mai 2024 à compter de 18 h 04 en visioconférence

PERSONNES PRÉSENTES :

On comptait 45 personnes à l'ouverture de l'assemblée. L'assemblée a réuni un total de 48 personnes dont la liste est archivée au dossier.

Ouverture officielle de la 62^e assemblée générale annuelle et mot de bienvenue de la présidente

1. OUVERTURE OFFICIELLE DE LA 62^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

L'assemblée générale annuelle fait suite à l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu quelques minutes auparavant. Mme Marie Josée Doray, présidente du conseil d'administration, préside l'assemblée générale comme stipulé dans les règlements généraux. Mme Kathleen Goggin est secrétaire pour la rédaction du procès-verbal.

Elle mentionne qu'en cas de problème de connexion, Mme Isabelle Bourque, vice-présidente du conseil d'administration, prendra le relais. Elle explique le mode de fonctionnement pour l'adoption des motions, puis constate le quorum et ouvre l'assemblée.

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2024
Résolution :
AGA-280524-101

1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 28 MAI 2024

Mme Marie Josée Doray fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture officielle de la 62^e assemblée générale annuelle et mot de bienvenue de la présidente
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2024
 - 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2023
2. Mot de la présidente du conseil d'administration et de la directrice générale
3. Rapport d'activités – Développement des collectivités
4. Rapport d'activités – Développement philanthropique
5. Présentation des états financiers au 31 décembre 2023
6. Nomination des auditeurs pour 2024
7. Rapport du comité de gouvernance
8. Élection des administrateurs
 - 8.1 Présentation des candidatures aux postes d'administrateur
 - 8.2 Renouvellement de mandats
 - 8.3 Élection de nouveaux administrateurs
9. État futur de Centraide Laurentides
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

Sur proposition de M. François Savoie, appuyée par Mme Claire Léveillé, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle tel que présenté.

ADOPTÉ

*Adoption du procès-verbal
de l'assemblée générale
annuelle du 23 mai 2023*
Résolution :
AGA-280524-102

1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 23 MAI 2023

Sur proposition de M. Alain Desmarais, appuyée par M. Pierre Beaudet, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 mai 2023, tel que transmis.

ADOPTÉ

*Mot de la présidente du
conseil d'administration et
de la directrice générale*

2. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Avant de s'adresser à l'assemblée, Mme Marie Josée Doray cède la parole à Mme Dominique Deschênes-Lambert, directrice générale depuis août 2023, qui invite les membres de l'équipe à se présenter à tour de rôle.

Par la suite, elle mentionne que le bilan positif de 2023 repose sur le dévouement de l'équipe et de tout un réseau de bénévoles, d'organismes communautaires, de responsables de campagnes en milieu de travail, de donateurs et de partenaires impliqués dans la mission collective et solidaire de Centraide Laurentides. L'année a été marquée par la mobilisation et la recherche de solutions dans un contexte d'inflation, d'isolement social, d'augmentation alarmante de l'itinérance et de hausse des loyers. La mobilisation a porté fruit avec 168 entreprises engagées dans la campagne annuelle afin d'améliorer les conditions de vie des gens d'ici. Cette solidarité aura permis à Centraide Laurentides d'investir un montant record de 2 478 546 \$ pour soutenir 60 organismes et des projets sur l'ensemble de son territoire, soit 17 % de plus qu'en 2022.

Mme Dominique Deschênes-Lambert ajoute que Centraide Laurentides a également investi 1 536 406 \$ en soutien à 21 organismes du territoire, somme provenant du Fonds de relance des services communautaires du gouvernement du Canada. Elle poursuit en mentionnant que Centraide Laurentides participe à de nombreuses tables de concertation, ce qui permet de constater l'émergence de nombreuses initiatives collectives.

Sur le plan organisationnel, des travaux ont été réalisés dans le cadre de la Loi 25, notamment avec l'élaboration de politiques visant la protection de la vie privée et des renseignements personnels. Plusieurs processus ont aussi été améliorés, incluant le virage vers le nuagique.

En ce qui concerne la gouvernance, deux nouveaux administrateurs ont été accueillis en 2023 en plus d'un changement à la direction générale et à la présidence du conseil d'administration. Elle souligne l'apport important de M. Serge Paquette, président sortant, qui s'est impliqué huit années au sein du conseil d'administration, et de Mme Sylvie Gauvin, qui a assuré la direction générale de Centraide Laurentides durant cinq ans.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉS – DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS

M. Patrice Clément mentionne que les investissements se font en fonction des quatre champs suivants : Assurer l'essentiel, Briser l'isolement social, Soutenir le développement des jeunes et Bâtir des milieux de vie rassembleurs. Le soutien à la mission, aux projets ponctuels et aux initiatives collectives a été maintenu en 2023. Centraide Laurentides a également augmenté la capacité d'action de certains organismes qui aident les jeunes grâce à une enveloppe budgétaire spéciale de la Fondation Lucie et André Chagnon dans le cadre du Projet Réussite Jeunesse.

*Rapport d'activités –
Développement des
collectivités*

Les investissements de 2 478 546 \$ ont servi à soutenir 60 organismes et partenaires, quatre initiatives collectives, le Fonds d'urgence logement, le programme Centraide Laurentides pour l'enfance et le centre de référence 211. À cela s'ajoute 1 536 406 \$ du Fonds de relance des services communautaires du gouvernement du Canada pour permettre aux organismes de s'adapter à plus long terme aux effets de la pandémie. En tout, 21 projets ont été soutenus à l'issue de l'analyse de beaucoup plus de demandes.

Tout au long de l'année, il effectue des rencontres avec les organismes pour mieux les connaître et comprendre leur réalité sur le terrain. Il diffuse de l'information et offre de l'accompagnement lors des dépôts des demandes. Il est aussi présent à des concertations locales et régionales ciblées, ce qui permet de saisir les enjeux et de chercher des solutions. Les informations recueillies ont permis de produire le Portrait des enjeux sociaux 2024, présentés à l'équipe et à tous les bénévoles afin que tous partagent les enjeux annuels.

Sur le plan administratif, le travail d'analyse s'effectue avec le soutien de l'équipe et avec le comité d'investissement. Ce dernier, composé de bénévoles engagés, propose des recommandations qui sont par la suite présentées au conseil d'administration pour approbation.

Il mentionne que le Cadre d'investissement 2024 est révisé en fin d'année en tenant compte des commentaires des organismes et de nos apprentissages et expériences. Il termine en remerciant les organismes qui sont sur le terrain au quotidien avec les plus vulnérables.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS – DÉVELOPPEMENT PHILANTHROPIQUE

Mme Marie-Sol Perreault-Desharnais exprime d'abord sa gratitude envers l'équipe de Centraide Laurentides et les bénévoles qui ont soulevé des montagnes encore une fois cette année avec un résultat de 2 785 690 \$ amassés.

Elle mentionne qu'en 2023, Centraide Laurentides a utilisé l'idéation de la campagne proposée par Centraide du Grand Montréal de manière à optimiser les frais liés à la promotion de la campagne. Le thème « 1 personne sur 5 reçoit notre aide, 5 personnes sur 5 en bénéficient » illustre bien le fait que, lorsqu'on fait partie du mouvement de Centraide, on aide tout le monde.

Le lancement de la campagne a eu lieu en septembre. Les responsables de campagne en entreprise ont participé à une tournée d'organismes soutenus par Centraide Laurentides afin de mieux connaître le travail qu'ils font et d'entendre des témoignages inspirants. Ce faisant, ils sont mieux outillés pour mettre en valeur la mission de Centraide Laurentides dans leurs activités de campagne. Elle rappelle que c'est près de 170 entreprises qui ont organisé une campagne en milieu de travail et ces dons représentent 90 % des revenus de campagne, ce qui démontre que le développement philanthropique est important au sein des entreprises. Elle souligne l'apport des membres du cabinet de campagne qui travaillent en étroite collaboration avec elle pour développer, consolider et augmenter le nombre d'entreprises qui participent à la campagne. Elle souligne également la contribution remarquable de Mme Stéphanie Fugère, présidente de la campagne de souscription 2023.

Elle résume les actions réalisées au cours de l'année pour améliorer l'expérience philanthropique et mentionne les efforts déployés pour joindre et sensibiliser le grand public : tours de table avec les responsables de campagne et partage de connaissances pour réussir sa campagne, amélioration de la gestion des dons, visibilité accrue par le prêt du matériel promotionnel (chapiteau, oriflammes, appareils Square), organisation de présentations et visites en entreprise, événements sportifs au profit de Centraide Laurentides, Mardi je donne grâce au partenariat avec l'entreprise Genacol, promotion du don planifié.

Elle termine en invitant les participants à s'inscrire à l'infolettre, à suivre Centraide Laurentides sur les réseaux sociaux et à visiter le site Web.

*Présentation des états
financiers au 31
décembre 2023*

5. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Mme Marie Josée Doray mentionne que les états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2023 ont été adoptés par le conseil d'administration le 26 mars 2024 et ont été transmis avec la convocation. Elle invite M. Michel St-Arnaud de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton à présenter les états financiers audités. M. St-Arnaud, accompagné de M. Danick Richer, présente à l'assemblée le résumé des états financiers. Aucune question n'est soulevée après la présentation.

Mme Doray remercie M. St-Arnaud pour la clarté de son exposé et les deux représentants quittent la rencontre.

*Nomination des auditeurs
pour 2024*

**Résolution :
AGA-280524-103**

6. NOMINATION DES AUDITEURS POUR 2024

Considérant la recommandation faite par le conseil d'administration, sur proposition de M. Alain Desmarais, appuyée par Mme Nathalie Gareau, il est résolu à l'unanimité de nommer la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton pour effectuer l'audit de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024.

ADOPTÉ

*Rapport du comité de
gouvernance*

7. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Mme Marie Josée Doray invite d'abord les administrateurs en poste à se présenter, puis invite Mme Isabelle Bourque, responsable du comité de gouvernance, à faire la présentation du rapport du comité de gouvernance. Mme Bourque mentionne que le comité s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année et elle résume les principaux dossiers traités : analyse des candidatures au conseil d'administration, évaluation de rendement de la directrice générale, élaboration de la politique sur la protection des renseignements personnels, réalisation d'un outil de recrutement des membres du conseil d'administration, révision des règlements généraux.

*Élection des
administrateurs*

8. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Mme Marie Josée Doray rappelle que le comité de gouvernance analyse les propositions reçues puis fait des recommandations au conseil d'administration qui les entérine. C'est également le comité de gouvernance qui recommande les candidatures retenues à l'assemblée générale.

*Présentation des
candidatures aux postes
d'administrateur*

8.1 PRÉSENTATION DES CANDIDATURES AUX POSTES D'ADMINISTRATEUR

Mme Doray énumère les personnes qui sont en élection pour un mandat de deux ans :

- M. Alain Ashton;
- M. Pierre Beaudet;
- Mme Caroline Blache;
- M. Marc-André Cloutier;
- un poste vacant.

Elle annonce que Mme Blache et M. Cloutier ne renouvellent pas leur engagement. Il y a donc trois postes à pourvoir.

Par ailleurs, le comité de gouvernance a reçu trois nouvelles candidatures :

- M. Daniel Labrie;
- Mme Marie-Hélène Paquette;
- Mme Caroline Sauro.

Renouvellement de mandats

Résolution :
AGA-280524-104

Les cinq personnes en élection se présentent à tour de rôle et partagent leur motivation à siéger au conseil d'administration.

8.2 RENOUVELLEMENT DE MANDATS

Sur proposition de Mme Mélanie Hébert, appuyée par Mme Claire Léveillé, il est résolu à l'unanimité d'adopter la recommandation du comité de gouvernance de renouveler le mandat de M. Alain Ashton qui en sera à son troisième mandat consécutif, et celui de M. Pierre Beaudet qui en sera à son deuxième mandat consécutif.

ADOPTÉ

Élection de nouveaux administrateurs

Résolution :
AGA-280524-105

8.3 ÉLECTION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Sur proposition de Mme Geneviève Langlois, appuyée par Mme Catherine Houssiau, il est résolu à l'unanimité d'adopter la recommandation du comité de gouvernance de nommer M. Daniel Labrie, Mme Marie-Hélène Paquette et Mme Caroline Sauro pour un premier mandat de deux ans.

ADOPTÉ

État futur de Centraide Laurentides

9. ÉTAT FUTUR DE CENTRAIDE LAURENTIDES

Mme Marie Josée Doray fait un résumé des actions engagées depuis le début de l'année 2024, notamment au niveau des investissements sociaux et de la gouvernance. Mme Dominique Deschênes-Lambert annonce que Centraide Laurentides entame un exercice de planification stratégique pour la période 2025-2028. Les membres, les organismes et les partenaires seront invités à réfléchir collectivement, ce qui permettra de prendre le pouls du milieu, d'anticiper les besoins des organismes, de déterminer les priorités de Centraide Laurentides et de définir le rôle qu'il jouera dans le futur.

En 2024, Centraide Laurentides s'engage à poursuivre son implication dans la communauté et à assurer une présence accrue sur le terrain, en étant à l'écoute des organismes et en restant à l'affût des enjeux. Il mobilisera tous les effectifs nécessaires afin de garantir des investissements sociaux judicieux en réponse aux besoins grandissants. Pour y arriver, Centraide Laurentides poursuivra ses activités actuelles, développera de nouveaux partenariats avec des entreprises et sensibilisera les donateurs à d'autres formes de dons, notamment le don planifié.

Période de questions

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres sont invités à poser des questions. Aucune question n'est posée mais plusieurs expriment leurs félicitations pour la tenue de l'assemblée générale.

Levée de l'assemblée

Résolution :
AGA-280524-106

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Alain Desmarais, appuyée par Mme Mélanie Hébert, il est résolu à l'unanimité de clore la séance.

ADOPTÉ

Advenant 19 h 21, la séance est levée.

Marie Josée Doray
Présidente

Benoît Auclair
Secrétaire